

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 30 Janvier 2020**  
**Nombre des Membres en exercice : 78**

**PROCES-VERBAL**

**DATE DE CONVOCAION : 23 JANVIER 2020**

**DATE DE L’AFFICHAGE : 3 FEVRIER 2020 de l’extrait de Délibération**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b><u>Etaient présents :</u></b>     | André FONTAINE, Yvan TARDY, Thierry COLLET, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA (départ à compter de la 2020.01.12), Denis PICARD, Xavier RICHARD, Christelle AMMARI, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, Fabrice CHARTREUX (ayant la procuration de P. MATTEUDI), Laurent GUYOT (ayant la procuration de C. THERMINOT), Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE, Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Bernard DOMINIAC, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de B. BECK), Bernard DROUIN (ayant la procuration de R. MATHIEU), Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de G. BOULANGER), Corinne LALANCE, Damien BRASSEUR, Clément VERDELET, Chantal PIERSON, Bernard DEPAILLAT, François MANSION, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Alde HARMAND, Lydie LEPIOUFF, Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB (ayant la procuration d’A. BOURGEOIS), Catherine BRETENOUX (ayant la procuration de M. VIOT), Lucette LALEVEE, Malika GHAZZALE, Mustapha ADRAYNI, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL, Etienne MANGEOT (départ à la 2020.01.02), Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Ghislain HAZARD (ayant la suppléance de J-M. HORNUT), Jean Pierre COUTEAU. |
| <b><u>Etaient excusés :</u></b>      | Bruno BECK, Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Régis MATHIEU, Marie VIOT, Alain BOURGEOIS, Pascal MATTEUDI, Jean-Marie HORNUT.   |
| <b><u>Avis de procuration :</u></b>  | Du début à la fin : 7 avis de procuration.   |
| <b><u>Avis de suppléance :</u></b>   | Du début à la fin : 1 avis de suppléance.  |
| <b><u>Secrétaire de séance :</u></b> | Guy SCHILLING  |
| <b><u>Nombre de présents :</u></b>   | Au début : 54 Présents. De la 2020.01.02 à la 2020.01.11 : 53 Présents. De la 2020.01.12 à la fin : 52 Présents.   |
| <b><u>Nombre de votants :</u></b>    | Au début : 61 Votants. De la 2020.01.02 à la 2020.01.11 : 60 Votants. De la 2020.01.12 à la fin : 59 Votants.  |

Le Président accueille les délégués, les remercie pour leur présence et leur adresse ses vœux de bonheur et de santé pour 2020.

Il est procédé à l’appel ; le quorum est atteint.

Le secrétaire de séance est M. Guy SCHILLING.

Le Président invite à démarrer cette séance, essentiellement consacrée au débat d’orientation budgétaire de 2020.

## **2020-01-01 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020**

**Le Président** rappelle le contexte réglementaire du DOB et les enjeux de continuité des opérations engagées dans un contexte préélectoral qui rend l'exercice un peu particulier. Ainsi, aucune opération nouvelle ne sera proposée, afin de laisser le soin à la future assemblée de dessiner ses propres projets pour l'avenir.

**P. MONALDESCHI** procède à la présentation des principaux éléments du DOB, s'appuyant sur le Rapport d'Orientation Budgétaire envoyé à tous les délégués.

Le tableau des opérations d'investissement poursuivies en 2020 est présenté par chaque vice-Président concerné.

**Concernant la création d'aires de co-voiturage**, et pour répondre à une question de **D. BRASSEUR** demandant si des aménagements sont aussi prévus pour les flux de voiture venant ou allant vers le nord du territoire, **F. CHARTREUX** rappelle que 2 aires sont actuellement programmées, car financées à 100% par la société autoroutière APRR. Elles sont situées à Gondreville et sur la route de Blénod-lès-Toul. Quant à l'aménagement d'une aire de co-voiturage à proximité du garage Ford, près de la Queue de Chat, pour répondre aux flux nord, la réflexion continue. L'emprise du garage Ford, identifiée comme pouvant servir de terrain d'assiette pour ce type d'équipement, est aujourd'hui l'objet d'un permis de construire pour un projet privé. **T. BAUER** demandant pourquoi la collectivité n'a pas préempté sur ce terrain, **le Président** souligne que la possibilité de préempter est conditionnée à la présentation d'un projet d'intérêt public déjà bien avancé, ce qui n'était pas le cas au moment où le droit de préemption aurait pu s'exercer. Il ajoute aussi qu'il s'agit sur ce site d'un projet de création d'entreprise, ce qui ne peut pas non plus être négligé par la collectivité.

**O. HEYOB** ajoute que le permis de construire (PC) est en cours d'instruction et que la concrétisation de ce projet est conditionnée à l'obtention du PC. Il rappelle également que la faisabilité d'une aire de covoiturage sur ce site implique la création d'un rond-point, sujet que le Conseil départemental n'a pas validé sur le principe pour le moment.

**Concernant le projet de requalification de la gare de Toul** en pôle d'échange multimodal, **J. BOCANEGRA** rappelle qu'il s'agit d'un investissement significatif (1,35M€ subventionné à 60%) et informe l'assemblée du décalage de calendrier pour cette opération, dû au retard cumulé de validation du dossier par la Région et d'avancement de l'avant-projet par la SNCF.

**Concernant les ZAE**, **F. CHARTREUX** note que la CC2T a vraisemblablement fait le bon choix en anticipant l'acquisition d'emprises foncières significatives, car le SCOT sera beaucoup plus contraignant à partir de 2021 concernant le développement des zones d'activités et la mobilisation d'espace foncier artificialisé, ce qui conduira vraisemblablement à une augmentation du prix du foncier déjà artificialisé. **JP COUTEAU** confirme ce point en précisant qu'à l'avenir, il faudra respecter un objectif de 0% d'artificialisation nette, pour être aligné sur les objectifs du SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

**Les indicateurs financiers de la CC2T** mettent en exergue la bonne santé financière de la communauté de communes, dont **le Président** souligne qu'elle nous permet notamment d'avoir la confiance de nos partenaires, qu'il s'agisse des Banques, comme de l'Etat ou des collectivités amenées à octroyer des subventions.

**X. RICHARD** souhaitant avoir des précisions sur la stratégie de renégociation de la dette employée par la collectivité, il est précisé que la collectivité bénéficie des conseils en gestion de dette d'un prestataire externe spécialisé dans ce domaine. Toutefois, contrairement à ce qui se pratique avec les particuliers, les collectivités ne bénéficient pas du système de plafonnement des indemnités dues à la banque en cas de remboursement anticipé d'un emprunt. De ce fait, la renégociation est souvent peu pertinente du fait de son coût financier.

**Concernant le pacte financier et fiscal**, **A. MAGNIER** souhaite savoir si les votes des communes sont pour l'instant tous favorables. **P. MONALDESCHI** confirme que les 29 délibérations reçues à ce stade sont toutes favorables.

**Concernant le numérique**, **A. MAGNIER** demandant s'il est possible d'obtenir le planning des travaux d'amenée de la fibre dans les communes, **F. CHARTREUX** indique que la CC2T formulera de nouveau cette demande auprès de Losange. **JP COUTEAU** ajoute que le déploiement de la fibre n'est pas en retard par rapport au planning communiqué au départ, voire un peu en avance.

L'assemblée n'ayant plus de questions concernant le Rapport d'orientation budgétaire, le Président clôt le débat.

**Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du rapport d'orientation budgétaire et de la tenue d'un débat.**

#### **2020-01-02 – LISSAGE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **2020-01-03 – COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN MATIERE DE GESTION DE LA DETTE**

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Le Conseil Communautaire déclare avoir reçu communication de la décision relative à la gestion de la dette.**

#### **2020-01-04- RATIOS PROMUS-PROMOUVABLES**

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité, Monsieur DOMINIAC s'abstenant.**

#### **2020-01-05 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS : AVANCEMENTS DE GRADE**

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité, Monsieur DOMINIAC s'abstenant.**

#### **2020-01-06 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS : SPIC EAU ET ASSAINISSEMENT**

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

## **2020-01-07 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – SERVICE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL**

### **Questions et observations de l'assemblée :**

**T. BAUER** demandant quand est prévu le départ à la retraite de l'agent en remplacement duquel un poste est proposé, **R. SILLAIRE** indique que ce départ est prévu dans environ 1 an. **Le Président** ajoute que la volonté d'anticiper cette embauche est liée à la qualité professionnelle de la personne concernée, dont un départ serait à craindre compte tenu de son statut précaire actuel.

**F. DOMINIAK** demandant si cette embauche sera suffisante, **le Président** indique que pour le remplacement ciblé, cette embauche est effectivement suffisante, compte tenu par ailleurs de la réorganisation mise en place au service technique avec l'arrivée d'un nouveau responsable.

Après ces échanges, il est procédé au vote :

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

## **2020-01-08 – CORRECTION DU TABLEAU DES EMPLOIS – CRECHE LA CLE DES CHAMPS**

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

## **2020-01-09 - MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE GRAND TOULOUS**

### **Questions et observations de l'assemblée :**

**A. FONTANA** demande si cette réduction du nombre de délégués est vraiment une garantie d'avoir le quorum et note que la représentation à égalité des deux communautés est anormale, compte tenu de la participation financière largement majoritaire de la CC2T et de son poids de population. Sur ce dernier point, **F. CHARTREUX** rappelle que la loi n'autorise pas une collectivité à avoir plus de 50% de représentants au sein d'un comité syndical. Cela étant, il rappelle qu'une réflexion est en cours sur le devenir de ce syndicat et doit d'abord se faire en lien avec les élus de la CC de Colombey, avant de proposer une décision devant l'assemblée communautaire.

**F. SIEDLECKY** déplore que les dates de convocation aux réunions syndicales soient souvent trop courtes, ce qui ne facilite pas la présence et peut expliquer en partie les problèmes de quorum.

**P. MONALDESCHI** indique que depuis plusieurs mois, les dates de réunions sont connues bien à l'avance, pour permettre aux élus de s'organiser. Le fait de diminuer le nombre de représentants et de faire appel aux élus volontaires devrait aider à améliorer la participation. **F. CHARTREUX** ajoute qu'il faut faire attention à ne pas vouloir être présent dans toutes les structures, car même si la volonté de s'investir est louable, il n'est pas possible d'être présent partout. Il est préférable de trier et de bien s'investir.

Après ces échanges, il est procédé au vote :

**Délibération adoptée à la majorité, Monsieur FONTANA votant contre.**

## **2020-01-10 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU**

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Le conseil communautaire prend acte de la présentation et déclare avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.**

## **2020-01-11 – COMPETENCE EAU – CONFIRMATION DE NON-DELEGATION DE COMPETENCE AUX SYNDICATS INCLUS DANS LE PERIMETRE DE LA CC2T**

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**2020-01-12 – COMPETENCE EAU – DESIGNATION DE DELEGUES DANS LES SYNDICATS DES EAUX MAINTENUS**

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**2020-01-13 - AGREMENT DE CESSION - ZAC THOUVENOT-BAUTZEN-POLYGONE**

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**2020-01-14 – CONVENTION 2020 AVEC L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE TERRES DE LORRAINE**

Après la présentation de la délibération par **JP COUTEAU, F. CHARTREUX** souligne la performance de cette agence, outil envié par d'autres territoires. En y ajoutant l'équipe du pôle développement de la CC2T et la disponibilité des élus, la communauté de communes bénéficie d'une réactivité reconnue dans le monde de l'entreprise.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**2020-01-15 – CONTRAT « TERRITOIRE D'INDUSTRIE »**

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**2020-01-16 – CONVENTION D'UTILITE SOCIALE AVEC MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT**

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance et remercie l'assemblée.**

**ANNEXE : CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS - voir page suivante**

|    | févr-20                       |    | mars-20               |    | avr-20  |
|----|-------------------------------|----|-----------------------|----|---|
| 1  |                               | 1  |                       | 1  |   |
| 2  |                               | 2  |                       | 2  |   |
| 3  |                               | 3  |                       | 3  |   |
| 4  |                               | 4  |                       | 4  |   |
| 5  | Com des Maires PLUIh et PCAET | 5  |                       | 5  |   |
| 6  |                               | 6  |                       | 6  |   |
| 7  |                               | 7  |                       | 7  |   |
| 8  |                               | 8  |                       | 8  |   |
| 9  |                               | 9  |                       | 9  | CC ELECTIONS PDT + VP                           |
| 10 |                               | 10 |                       | 10 |   |
| 11 |                               | 11 |                       | 11 |   |
| 12 |                               | 12 |                       | 12 |   |
| 13 | CC BP 2020+PLUIh              | 13 |                       | 13 |   |
| 14 |                               | 14 |                       | 14 |   |
| 15 |                               | 15 | élections muni 1er T  | 15 |   |
| 16 |                               | 16 |                       | 16 |   |
| 17 |                               | 17 |                       | 17 |   |
| 18 |                               | 18 |                       | 18 |   |
| 19 |                               | 19 |                       | 19 |   |
| 20 |                               | 20 |                       | 20 |   |
| 21 |                               | 21 |                       | 21 |   |
| 22 |                               | 22 | élections muni 2ème T | 22 |   |
| 23 |                               | 23 |                       | 23 |   |
| 24 |                               | 24 |                       | 24 |   |
| 25 |                               | 25 |                       | 25 |   |
| 26 |                               | 26 |                       | 26 |   |
| 27 |                               | 27 |                       | 27 |   |
| 28 |                               | 28 |                       | 28 |   |
| 29 |                               | 29 |                       | 29 |   |
|    |                               | 30 |                       | 30 | CC DM + désignations<br>représentants instances |
|    |                               | 31 |                       |    |   |